



Comité Régional pour l'ALIMENTATION

11 juillet 2014

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr



Ordre du jour

- Ouverture de la session : Rôle du CRALIM
- La Politique Publique de l'Alimentation : enjeux, programme interministériel, les évolutions 2013-2014
- Les actions 2013
 - en faveur des jeunes
 - en faveur des plus démunis
 - contre le gaspillage alimentaire
- Présentation des résultats de l'étude des teneurs en sucre des denrées alimentaires fabriquées en Martinique « QUALINUT'Prod » et de l'enquête DIECCTE
- Procédure de l'appel à projet 2014
- Présentations des projets sélectionnés et signature des conventions

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr



Un enjeu national de l'État

Article L 230-1 du Code rural et de la pêche maritime :

« La politique publique de l'alimentation vise à assurer à la population l'accès, dans des conditions économiquement acceptables par tous, à une alimentation sûre, diversifiée, en quantité suffisante, de bonne qualité gustative et nutritionnelle, produite dans des conditions durables.

Elle vise à offrir à chacun les conditions du choix de son alimentation en fonction de ses souhaits, de ses contraintes et de ses besoins nutritionnels, pour son bien-être et sa santé. »



Programme interministériel

Implication de nombreux ministères dont :

- celui de l'Éducation Nationale
 - Un fruit pour la récré
 - Les classes du goût
- celui des Affaires Sociales et de la Santé
 - Inter collaboration PNA / PNNS
 - Aide alimentaire



Objectif général 1

Défendre le modèle alimentaire français (qui nous préserve en grande partie de l'épidémie d'obésité qui touche tous les pays occidentaux et constitue un facteur important de justice et de cohésion sociale) ;



Objectif général 2

Mieux répondre aux attentes des consommateurs :

« offrir à chacun les conditions du choix de son alimentation en fonction de ses souhaits, de ses contraintes et de ses besoins nutritionnels, pour son bien-être et sa santé »



Objectif général 3

Contribuer au maintien de la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire français (qui assure un débouché à 70 % de la production agricole française), qui préserve les emplois et contribue au développement des territoires ruraux



Évolutions 2013-2014

Une action de l'État recentrée sur trois priorités :

- la justice sociale : aide alimentaire vers les plus démunis,
- la jeunesse, cible prioritaire de cette politique
- l'ancrage territorial d'une politique au plus près des citoyens



Évolutions 2013-14

- des projets fédérateurs
 - aide alimentaire
 - accompagnement éducatif et social
 - **restauration collective**
 - approvisionnement de proximité
 - **lutte contre le gaspillage alimentaire**



Actions 2013

- **Ateliers d'éducation alimentaire (Carbet des Sciences)** ; ce projet se situant dans la continuité du « Self Infos Repas », à bénéficié d'un financement complémentaire en fin 2013 portant le financement à 25000 €. Projet se poursuivant en 2014
- **Le jardin créole c'est la santé (Les Jardins de Martinique)** ; mise en place de jardins pédagogiques dans 4 écoles du Lamentin



Actions 2013

- **Épicerie Sociale itinérante (Secours Catholique) ;** projet ayant connu un retard de 6 mois sur le planning initial du fait des difficultés liées à l'achat du véhicule. Les livraisons devraient commencer au second semestre 2014.
- **Apport de produits frais dans l'espace solidaire (Croix-Rouge Française) ;** acquisition d'un caisson frigorifique et mise en place de partenariat avec des producteurs locaux



Actions 2013

- **Évaluation du projet « Cantines et plaisir de manger dans les DOM » (AFDN – Mme Rousseau)** après quelques mois de fonctionnement, quels sont les acquis retenus par les stagiaires
- **Forum « Une chance pour tous » (Regardons les autrement) ;** organisation d'un forum le 1 juin 2013
- **Valorisation de la mallette pédagogique « Un fruit pour la récré » (IREPS) ;** présentation du dispositif lors des rencontres avec les élus



Un fruit pour la récré



- 7247 élèves martiniquais inscrits dans 8 communes et 43 établissements.
 - 2 nouvelles communes en 2013, Ducos et Le Gros Morne
- évolutions du dispositif
 - Passage du taux de financement de 51 à 76%
 - Passage du nombre minimal de distribution de 6 à 9 par trimestre
 - Financement possible des accompagnements externalisés (animations pédagogiques) à 76% (seuil maximum en cours de discussion)

